

SCP d'Avocats JACQUIER ET ASSOCIES

Avocats au Barreau de MARSEILLE

6 Cours Pierre Puget – 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.33.13.08 – Fax : 04.91.54.92.06

www.cabinet-jacquier.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Copropriété « Parc Kalliste » Chemin des Bourrely,

13015 MARSEILLE

UN APPARTEMENT (lot n° 144) de 50,72 m²

comprenant 3 pièces principales, cuisine, salle de bains, water-closet,
au 6^{ème} étage, escalier B, bâtiment A,

et UNE CAVE (lot n° 64) au 2^{ème} sous-sol, escalier B, bâtiment A,

MISE A PRIX : 7 500 EUROS

VISITE LE MERCREDI 07 SEPTEMBRE 2022 9 H 30 A 10 H 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE

JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle Borély, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION :

Sur la commune de MARSEILLE (15^{ème}) (Bouches-du-Rhône), dans un ensemble immobilier sis Chemin des Bourrely sans numéro à l'angle du chemin de la Bigotte, cadastré quartier Notre Dame Limite section 903 C numéro 108 (anciennement cadastré n° 30) pour une contenance de 08 ha 52 a 80 ca,

LE LOT N° 64 : Une cave au 2^{ème} niveau du sous-sol escalier B, dans le bâtiment A, portant le numéro 64 sur le plan annexé au règlement de copropriété avec les 25/1.000.000^o indivis des parties communes générales.

LE LOT N° 144 : Un appartement au 6^{ème} étage, escalier B, dans le bâtiment

A, portant le numéro 144 sur le plan annexé au règlement de copropriété, comprenant trois pièces principales, cuisine, salle de bains, water-closet, avec les 1.120/1.000.000° indivis des parties communes générales.

Un procès-verbal descriptif de la SAS PROVJURIS, Huissier de justice associés en date du 18 janvier 2022 est annexé au cahier des conditions de vente.

Au terme de ce procès-verbal descriptif le bien saisi serait loué pour un loyer de 600 euros par mois.

**La présente vente est poursuivie
AUX REQUETE ET DILIGENCES
DE :**

**Madame ou Monsieur le Comptable
Responsable du Pôle de
Recouvrement Spécialisé de
Seine-Saint-Denis** domicilié et
demeurant ès qualités 7, rue Hector
Berlioz – 93009 BOBIGNY CEDEX,
Ayant pour Avocat constitué la **SCP
d'Avocats JACQUIER ET
ASSOCIES**, inscrite au barreau de
Marseille, prise en la personne de
Maître Mathieu JACQUIER, Avocat
associé, inscrit au barreau de Marseille,
y domicilié 6 Cours Pierre Puget, 13006
MARSEILLE.

**Les enchères sont recevables
uniquement :**

- Si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000,00 euros établi à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.
- Si vous lui avez remis une attestation telle que prévue par l'article R 322-41-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

**Pour plus de renseignements et
pour consulter le cahier des
conditions de vente :**

- **Maître Mathieu JACQUIER**, Avocat au barreau de MARSEILLE, 6 Cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE par tél. : 04.91.33.13.08 et par mail : **m.jacquier@cabinet-jacquier.fr**
- Le greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, au rez-de-chaussée, à l'accueil, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi, de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 28 juillet 2022

Mathieu JACQUIER